

LA QUATRIÈME internationale

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE • SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

GUADELOUPE...!



"A L'INDÉPENDANCE

j'oppose LA LIBERTÉ" (sic)

(Billotte)

(Assemblée Nationale 2.XI.67)

APRÈS LA FARCE DU PROCÈS

Le procès terminé, les Guadeloupéens acquittés ou mis en liberté provisoire, voilà un recul de la part de l'impérialisme français. Mais ce recul doit être compris à sa juste valeur : le procès s'est, en effet, déroulé dans des circonstances très spéciales : une véritable farce. La défense eut le loisir de le montrer, les témoins eurent la facilité de l'indiquer, les accusés, tout au long, de rendre ridicule le propos décousu et vague de l'avocat général. Étranges juges, étonnés et craintifs dans leur situation inconfortable, s'entendant dire par un guadeloupéen qu'il n'attendait aucune clémence de ceux qui envoyaient des C.R.S. aux Antilles pour tuer.

Ce procès que veut-il dire, que veut-il explicitement montrer, sinon la soi-disante humanité de la justice française, sa soi-disante compréhension ? Que veut-il faire sinon bernier les travailleurs guadeloupéens ? De la manière que le fut la suppression de l'esclavage en 1848 et le passage à la départementalisation en 1946, le verdict de ce procès est un truquage idéologique : l'on y feint de prendre en considération des données dont il est clair que seuls certains aspects seront perçus ; ou si l'on préfère que ces données (problèmes sociaux, économiques...) ne seront comprises que comme des faits aberrants. Jamais l'impérialisme n'en considérera la réalité objective, le fondement. Car, le fondement est simplement la nature profonde de son exploitation, sa raison et son noyau.

C'est que si ce procès tel qu'il a été mené est une « erreur » du colonialisme français, — et que le général Billotte en fasse un jour les frais ne nous étonnerait guère — son issue ne l'engage pas, ne peut l'engager au seul sens qui nous intéresse, la victoire de classe du prolétariat, en tant qu'il est la seule classe qui, en supprimant ses propres conditions de vie, supprime du même coup « toutes les conditions de vie inhumaines de la société qui se résument en sa situation ».

Le problème reste le même ; que plus de quarante guadeloupéens restent encore emprisonnés dans les prisons de l'île en est une des preuves, d'autant plus significative qu'elle se situe sur le même plan que celui auquel prétendent se situer les juges de la Cours de sûreté de l'Etat. En outre, par quels raisonnements pourrait-il nous être expliqué que dans ce que l'on a coutume d'appeler l'opinion, celle de « l'hexagone » fut seule quasi-informée du déroulement du procès ; car si suivant le mot d'un des accusés, « Cinq colonnes à la une deviennent en Guadeloupe trois colonnes à la une », nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en écrivant que la Radio et la T.V. locale ont fait de ce procès historique dans la lutte révolutionnaire un mini-procès. Mais M. Billotte continuera son même langage : « A l'Indépendance j'oppose la liberté. »

Jacques REIER.

CERCLE KARL MARX

Réunion publique

le mardi 2 avril 1968

à 21 heures

Salle de l'Encouragement,

44, rue de Rennes, PARIS 6^e

avec PIERRE FRANK

après la Conférence de Budapest

**Internationalisme
prolétarien
et
communisme
national**

• Les accords PC-FGDS p. 3

• L'affaire Escalante à Cuba pages 4-5

• La campagne du S.W.P. aux U.S.A. p. 8

BERLIN : 50.000

pour soutenir la révolution vietnamienne

VOIR NOS ARTICLES EN PAGE 7



« Wir sind eine kleine radikale Minderheit » (Nous sommes une petite minorité extrémiste)